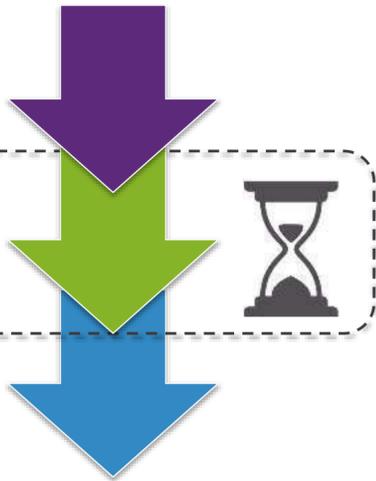


Le PADD, le document pivot du SCoT

Diagnostic et état initial de l'environnement

PADD

DOO



- Le PADD est le volet politique du SCoT
- Le PADD définit les grands objectifs et l'organisation spatiale du territoire du SCoT à horizon 20 ans
- Le PADD définit les intentions de nombreuses politiques : logement, mobilités, commerce, développement économique, culturel, protection des espaces naturels et agricoles, mise en valeur des paysages...

Un projet qui ne part pas d'une page blanche



En 2011, la question de l'attractivité est au cœur des réflexions des élus et des habitants

Pour y répondre

Le SCOT de 2011 s'affirmait comme « **Un pays qui s'ouvre et s'organise pour se réinventer et développer ses activités** » afin de répondre aux enjeux de décloisonnement du territoire et de reconnaissance extérieure

Aujourd'hui, des constats aux défis à relever...

Des constats du diagnostic...

Une baisse de la population

Une baisse du nombre d'emploi

Un vieillissement marqué de la population

... aux enjeux...

- De maintien des équipements et de services
- De diversification des filières économiques pour tout types d'emploi
- De calibrage de l'offre économique foncière et immobilière pour tous types d'entreprises
- D'offre de logements pour le parcours résidentiel des ménages

... et aux défis

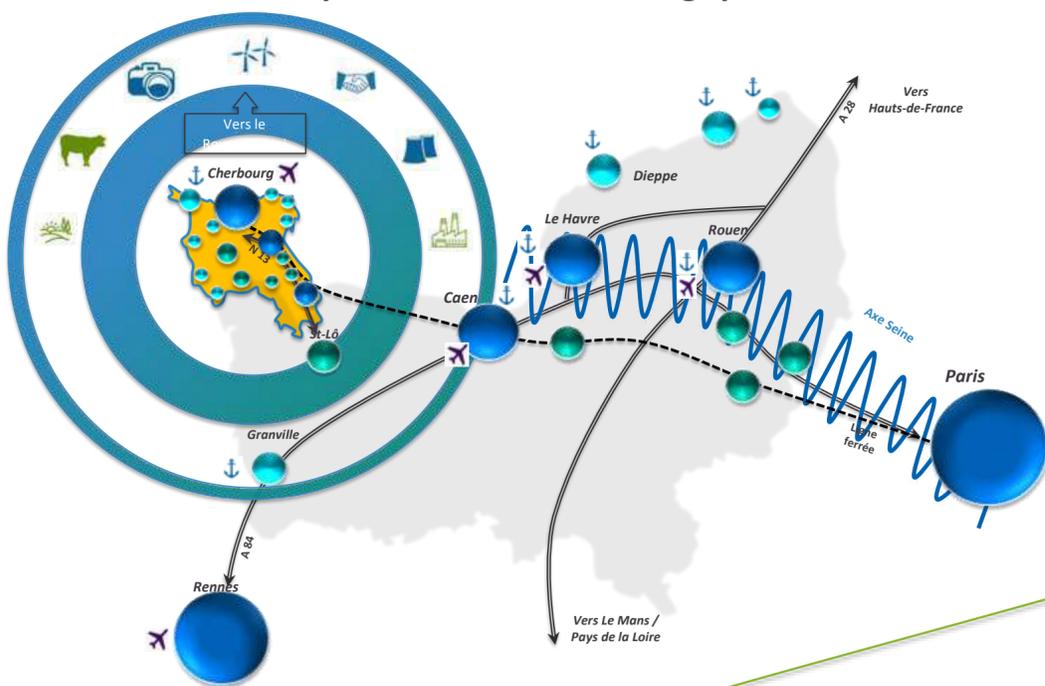
- De décloisonnement et de notoriété du territoire vis-à-vis de l'extérieur
- De la concentration du développement dans les métropoles
- De la révolution numérique
- Des nouveaux modes de vie et de travail
- De la transition écologique et du changement climatique

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCoT du Pays du Cotentin

Un projet pour une stratégie pragmatique déclinée en 3 axes

Le Cotentin, la presqu'île du futur...
... Quand l'authenticité et l'innovation s'allient à la transition économique et écologique

Le positionnement stratégique



La stratégie du Pays du Cotentin se fonde sur une attractivité plus qualitative que quantitative pour bâtir un futur au service des populations et des acteurs économiques du territoire

Elle prend appui sur des atouts qui lui sont intrinsèques :

- Les valeurs de solidarité, de proximité, d'authenticité
- Les filières de production énergétique
- Les terroirs agricoles et halieutiques associés à la filière agroalimentaire
- Le patrimoine historique, culturel et paysager

Axe 1

L'authenticité au service de la transition écologique et économique

Faire de la durabilité plus qu'un concept, un mode de vie pour une vision humaine et transmissible de l'aménagement du territoire

Axe2

La solidarité comme principe d'organisation et de fonctionnement

Le choix d'une attractivité qualitative par un maillage urbain et rural qui crée des solidarités et améliore les capacités de choisir des habitants

Axe3

Une économie innovante tirée par la croissance économique et écologique verte et bleue et l'ouverture

L'innovation et la transition écologique pour renforcer la notoriété et la lisibilité du territoire et participer au renforcement du réseau métropolitain normand en Europe

L'authenticité au service de la transition écologique et économique

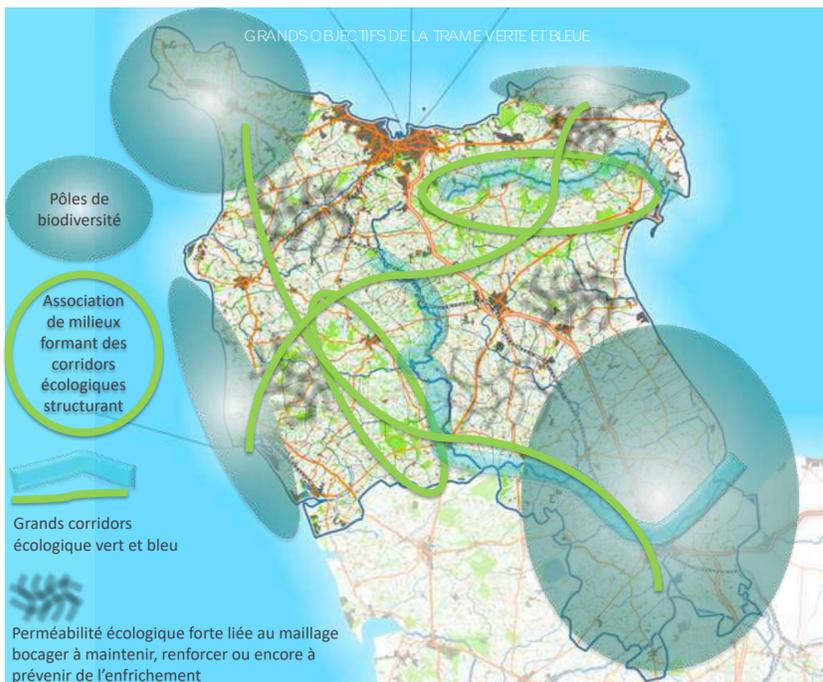
Axe
1

L'ambition d'un développement qualitatif s'appuie sur des espaces naturels, agricoles et paysagers qui permettent de revendiquer une authenticité propre au Cotentin.

La bonne fonctionnalité écologique du territoire contribue au bien-être des populations, d'où l'importance de préserver les espaces naturels remarquables (marais du Val de Saire, landes de Vauville...) et ordinaires (bocage...).

La préservation des ressources naturelles comme l'eau, l'anticipation et la gestion des risques (risques de ruissellements, de submersion marine, etc.), la réduction du rythme de consommation d'espace agricole et l'accompagnement des évolutions de l'agriculture vers des pratiques raisonnées, biologiques, la valorisation des grands paysages littoraux et rétrolittoraux, le respect du patrimoine architectural, la recherche de modes constructifs énergétiquement performants participent au bien-vivre des populations, à leur bonne santé et leur mise en sécurité.

5 grandes orientations politiques



- Protéger et valoriser les ressources environnementales pour une gestion dynamique favorisant durabilité et capacité de renouvellement
- Valoriser les façades littorales en lien avec le rétro-littoral, en renforçant la culture d'adaptation aux risques face aux changements climatiques
- Prendre en compte les enjeux de gestion de l'espace agricole pour accompagner les mutations au service de la qualité et de la traçabilité des productions
- Renforcer la politique de valorisation patrimoniale « des grands paysages remarquable aux paysages de proximité », « du patrimoine bâti remarquable à la profusion de patrimoines architecturaux, vernaculaires, historiques ... »
- Réutiliser et/ou adapter des modes constructifs propres au territoire pour une meilleur performance énergétique et climatique



La solidarité comme principe d'organisation et de fonctionnement

Axe
2

L'organisation spatiale du territoire cherche à renforcer et parfois créer les liens entre les villes, les villages et les bourgs qui tirent profit des atouts complémentaires de chaque espace.

Il s'agit alors d'organiser le territoire en espaces de vie urbains et ruraux fonctionnels et dynamiques par une offre de logements variée et de qualité, de commerces et de services, dont le numérique, pour tous types de besoins, de mobilités opérationnelles au travers de la colonne vertébrale ferrée Carentan-Valognes-Cherbourg, du renforcement de MANEO, du développement du covoiturage, du vélo et de la marche, permettant l'expression de la culture de la proximité Cotentinoise et une plus grande cohésion interne.

Il s'agit de donner au tourisme un rôle essentiel dans l'affirmation de la notoriété du territoire et de diversité de pratiques culturelles, sportives, de loisirs, adressées aux touristes comme aux habitants.

6 grandes orientations politiques



- Une armature urbaine et rurale au service d'un mode de développement solidaire alliant renforcement des fonctions métropolitaine et renforcement de la proximité
- Des mobilités internes physiques et virtuelles pour diminuer les temps de déplacements et offrir plus de liberté aux habitants et aux acteurs économiques
- Une offre de logements maîtrisée et propice aux parcours résidentiels et à une croissance qualitative et solidaire
- Le tourisme comme moyen d'amplifier la solidarité et l'authenticité d'un patrimoine culturel, naturel, et bâti vivant
- Une organisation commerciale qui privilégie la proximité et l'accessibilité pour tous
- Des équipements à déployer pour tous, et pour tous les types d'usages

218 000 habitants d'ici 2040
(+ 15 000 habitants)

18 000 à 20 000 logements supplémentaires d'ici 2040

750 ha max. de foncier pour le développement résidentiel d'ici 2040

Une économie innovante tirée par la croissance verte et bleue et par l'ouverture du territoire

Axe
3

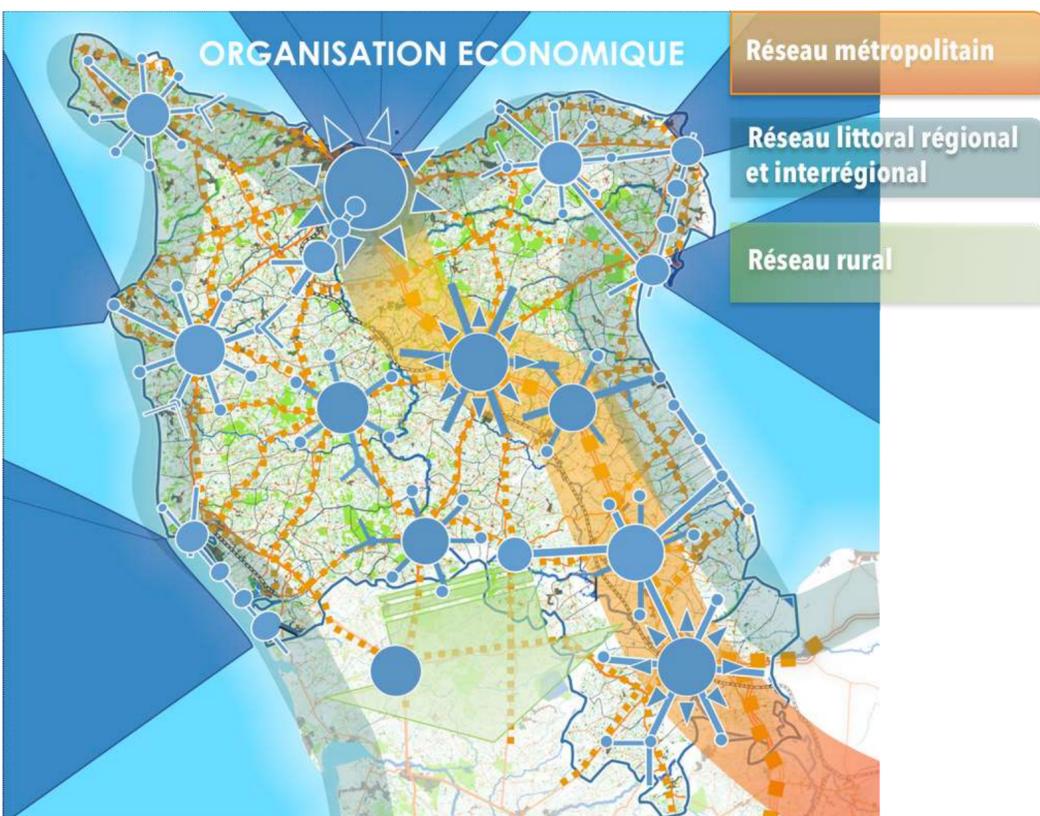
Le Pays du Cotentin s'affirme comme le territoire de référence du mix énergétique français pour la production d'énergie décarbonée. L'hydrolien, la biomasse, la filière bois, le solaire, le nucléaire constituent les ramifications d'une filière énergétique innovante et compétitive.

Le port de Cherbourg et ses activités associées, inscrits dans un réseau à l'échelle Normande, la pêche et la plaisance concourent à faire de la mer un levier pour renforcer l'attractivité du territoire.

La stratégie économique implique le développement des produits de terroir issus de l'agriculture et de l'aquaculture, raisonnés, labélisés et ou biologiques, propices à susciter une image qualitative du territoire.

Elle vise aussi à structurer et à accompagner le développement de filières existantes ou en devenir spécifiques : énergie, maîtrise d'ambiance, maintenance-construction navale, agroalimentaire, éco-construction, industries créatives, numérique, tourisme, services aux habitants...

5 grandes orientations politiques



- Faire du Cotentin le territoire de toutes les énergies
- Amplifier l'ouverture sur la mer et renforcer le rôle économique des ports
- Mettre en œuvre un véritable projet marin, agricole et agroalimentaire cotentinois
- Structurer les espaces économiques pour le développement d'une double réalité économique : métropolitaine et de proximité
- Penser le tourisme comme moyen d'amplifier la dynamique économique



+ 13 000 à + 14 000 emplois à 2040



500 ha maximum de foncier pour le développement économique à 20 ans